

Communiqué

Publication immédiate

**LES EMPLOYÉS D'UAP REJETTENT
LES OFFRES PATRONALES À 93%**

Montréal, le lundi 21 janvier 2011- C'est dans une proportion de 93% que les salariés de l'entrepôt de pièces d'automobile UAP à Montréal ont rejeté les dernières offres patronales hier en assemblée générale. Ils ont également donné un mandat de grève à leurs dirigeants syndicaux dans une proportion de 98%.

« Les salariés ont jugé nettement insuffisante l'offre patronale d'augmentation de 1,5% pour la première année de convention collective, de dire Diane Mimeault, représentante nationale du syndicat des TCA-Québec, auquel sont affiliés les employés d'UAP. L'employeur a tort de considérer les jours de congé et/ou de maladie remboursables comme du salaire. Tous les employés ne se prévaudront pas de ces congés. D'ailleurs, nous réclamons 6 jours remboursables alors qu'il ne nous en offre que 3. Nous considérons que ce genre de bénéfices constituerait une incitation à la présence au travail et que cela contribuerait à réduire l'absentéisme dont se plaint l'employeur. »

Mme Mimeault espère toujours qu'une entente négociée sera possible, puisqu'il y a déjà accord sur l'ensemble des dispositions normatives. Elle dit que le syndicat collaborera avec le conciliateur dont l'employeur vient de demander la nomination. Elle précise cependant que c'est à partir du 6 mars à minuit que le mandat de grève pourrait être exercé par les 75 employés de l'entrepôt de pièces de Montréal d'UAP.

Source : Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Québec FTQ)

**André Leclerc, Communications :514 349-9864,
solidaricom@yahoo.ca**

Diane Mimeault, Représente nationale, c:514-465-9323 ,b.:514-389-9223

